



Compte rendu du Groupe de Travail du 16 octobre 2008 sur la réorganisation de la semaine scolaire dans le Val d'Oise.

Suite aux demandes du SNUipp 95, un groupe de travail sur la réorganisation scolaire a eu lieu le 16 octobre réunissant les organisations syndicales représentatives et un représentant de Madame l'Inspectrice d'Académie.

Groupe de travail ou thérapie de groupe ?

Ce groupe de travail avait pour objet de faire le point sur la réorganisation scolaire et la mise en œuvre du dispositif d'aide personnalisée dans le Val d'Oise.

En introduction, le SNUipp a déploré que ce groupe de travail ait lieu si tard et que Madame L'Inspectrice d'Académie ne soit pas présente ce qui est problématique compte tenu de la gravité de la situation dans les écoles. Il n'y aura donc pas de réponses aujourd'hui aux nombreuses demandes des écoles. Il est temps que les Groupes de travail sur ce point retrouvent tout leur sens et ne ressemblent pas à une thérapie de groupe !

Ambiance détestable dans les écoles !

Nous avons indiqué qu'il régnait un climat détestable, démotivant au sein des écoles du Val d'Oise. Car à des projets nationaux que les collègues ne partagent pas s'ajoutent des décisions sur le Val d'Oise qui n'ont été que très rarement expliquées et très rarement portées par ceux et celles chargés de les faire appliquer. C'est notamment le cas sur le dossier de la réorganisation de la semaine scolaire.

Tout ce que le SNUipp avait annoncé et tous les éléments d'analyse qui l'ont conduit à ne pas signer ce texte se confirment malheureusement à cette rentrée.

Le SNUipp dresse le tableau actuel de la situation dans les écoles suite aux remontées via les réunions de secteurs et les enquêtes diffusées auprès de toutes les écoles du département. Nous avons dénoncé à plusieurs reprises des pressions et des procédés. Nous n'avons pas été entendus.

Le SNUipp a pris des initiatives sur le Val d'Oise qui montrent qu'il ne se fait pas une idée fautive de la réalité sur le terrain :

- La pétition : Pas d'injonction a recueilli plus de 1200 signatures en 2 semaines
- Une enquête à destination de toutes les écoles du Val d'Oise qui montre une multitude d'incohérences au sein du département dont voici quelques exemples :

Temps consacré à l'organisation :

variable sur le département avec des quotités de 6h, 9h, 12h, 14h et même 18h.

Plage horaire :

- Les 60h sont organisées majoritairement le soir et exceptionnellement le midi ou le mercredi matin.
- Des jours imposés : c'est tel jour (mardi soir) sur toute la commune....
- Interdiction de l'organiser le midi car « en une 1/2h pas le temps de faire grand chose ». Mais alors que penser de ces organisations 4x1/2h le soir ?

Public visé :

- en élémentaire : variable selon les secteurs : consignes de l'ien pour un public bien spécifique ou alors complètement laissé à l'initiative des conseils des maîtres avec un refus parfois quand

les enseignants souhaitent accueillir tous les élèves sur ce dispositif.

- en maternelle : Tous les élèves de grande section sont pris en charge. Uniquement les élèves en difficultés de moyenne et grande section sont pris en charge.

Aucune prise en charge des maternelle. Les enseignants de maternelle sont tous contraints d'exercer ces heures en élémentaire.

Date de début de prise en charge des élèves :

- Pas d'urgence sur certains secteurs avec le souci de prendre le temps d'organiser les choses dans l'école et d'impliquer fortement les parents. Le choix est laissé aux écoles avec une limite fixée après la Toussaint.

- C'est urgent : il faut commencer dans toute la circonscription dès le 22 septembre !

On veut faire croire à l'existence d'un cadrage, d'une cohérence départementale alors même qu'apparaissent des différences notables et imposées au sein d'une même commune dépendant de deux circonscriptions différentes.

Nous avons porté les revendications des collègues en exigeant la prise en compte des propositions des conseils des maîtres.

Nous avons insisté sur le traitement particulièrement injuste des propositions formulées par les conseils des maîtres, sur les pressions subies par les collègues et le mépris à l'égard de leur travail et de leur professionnalisme. Des conseils des maîtres ont fait des propositions responsables et intelligentes et nombreuses sont celles qui ont été refusées sans aucune **justification** (ce n'est pas dans le cadrage départemental ou beaucoup mieux : Mme l'IA ne veut pas...) et sans aucun **recours** possible.

Des représentants de l'IA ont usé de pressions et de procédés indignes qui interrogent fortement sur l'objectif visé.

Jamais les enseignants de ce département n'ont à ce point fait état du peu d'estime professionnelle et du peu de confiance qui leur est accordé dans la mise en œuvre d'un dispositif. **Jamais** ils n'ont ressenti une telle pression de leur hiérarchie directe.

Jamais dans ce département les organisations syndicales représentatives n'ont été si peu entendues par les IA respectifs à propos de la mise en œuvre locale d'un dispositif national.

Quelques éléments de « réponses » du représentant de Madame l'Inspectrice d'Académie :

Le représentant de l'IA rappelle que le cadrage départemental n'est qu'une recommandation. Toutes les situations sont étudiées par les IEN au regard des spécificités du département. Madame l'Inspectrice d'Académie ne répondra à aucune sollicitation des équipes d'école. Elle renverra systématiquement toutes les demandes vers les IEN car l'orientation de la politique éducative dans le projet de circonscription leur appartient.

Sur la question de la pause méridienne, le représentant de Madame l'Inspectrice d'Académie réinsiste sur l'hétérogénéité et la spécificité du département et réaffirme que la validation se fait au niveau des IEN. Il déclare que l'objectif est de « réinvestir » dès la rentrée 2009 le mercredi matin, soit pour l'aide personnalisée, soit pour des heures d'enseignement. « Le temps de l'élève sera toujours privilégié par rapport au temps de l'enfant ».

Il rappelle également que dans les recommandations de l'IA, l'aide personnalisée devait commencer courant octobre. Cette année est transitoire et un premier bilan sera fait au courant du printemps 2009.

Le SNUipp réintervient pour insister sur le fait qu'il n'y a aucune cohérence dans la démarche entreprise depuis le départ. Compte tenu de la grande diversité du Val d'Oise on devrait justement avoir une grande diversité dans la mise en œuvre de ce dispositif. Mais tel n'est pas le cas puisque la pause méridienne est interdite.....

Le SNUipp demande que toutes les propositions soient prises en compte au regard justement de la « grande diversité et spécificité » de ce département.

Nous réaffirmons le rôle essentiel du conseil des maîtres. Les enseignants doivent bénéficier de toute la confiance nécessaire de leur institution pour mettre en œuvre ce dispositif dans des conditions acceptables par tous. Puisqu'il s'agit d'une année de transition, les enseignants sauront faire évoluer les modalités de mise en œuvre dans l'intérêt de leurs élèves.

Conseil d'école

Les conseils d'école vont se tenir dès le retour des vacances. Ils seront l'occasion pour les conseils des maîtres de mettre en débat dans cette instance le fond de ce dossier et les conditions de la mise en oeuvre de ce pseudo dispositif d'aide aux élèves en difficulté. Les conseils des maîtres peuvent se saisir de cette occasion pour soumettre une organisation même si elle n'a pas été validée par l'IEN.

Le SNUipp fait état de la situation ingérable dans les écoles quant à la superposition des dispositifs (coup de pouce, accompagnement éducatif, travail avec les associations complémentaires...).

Nous demandons que soit rendue transparente très rapidement l'organisation du dispositif à travers le département.

Nous exigeons des réponses aux questions particulières. Quelle réponse à la question de la situation des enseignants de CLIS par exemple ? Quelle réponse est faite aux collègues non présents sur l'école le jour imposé de l'aide ? ...

Conclusion :

Le SNUipp exige que le climat de confiance soit rétabli entre les enseignants, les IEN et les parents d'élèves. Les pressions, intolérables, exercées sur les équipes ou individuellement, portent un grave préjudice au bon fonctionnement des écoles.

Un certain nombre de points doivent être clarifiés et il y a urgence à réaffirmer la confiance dans le professionnalisme et dans l'engagement des enseignants.

Nous remettons à la fin de ce groupe de travail une demande d'audience au représentant de l'IA pour qu'une délégation soit reçue par Madame l'Inspectrice d'Académie lors du rassemblement du mercredi 22 octobre à 14h.

Nous constatons que l'IA ne semble toujours pas prendre la mesure de ce qui est entrain de se passer dans les écoles du Val d'Oise.

La mise en œuvre du dispositif des 60h d'aide personnalisée relève entièrement de ses compétences. C'est donc au niveau du Val d'Oise que nous devons réagir collectivement :

- **Contre toute volonté de mise au pas de l'école et des enseignants**
- **Pour que les propositions des conseils des maîtres soient prises en compte.**

A l'initiative du SNUipp 95, rejoint par le Se-unsa, le Sgen-cfdt, Snudi-fo, nous appelons tous les collègues à se rassembler le mercredi 22 octobre à 14h devant l'inspection académique à Cergy pour dire :

- **STOP aux dérives autoritaires sur le Val d'Oise.**
- **RESPECT des propositions des conseils des maîtres pour la réorganisation scolaire.**
- **STOP aux atteintes au droit de grève et au droit syndical.**

Ce rassemblement sera aussi l'occasion de dire à l'Inspectrice d'Académie que nous serons particulièrement vigilants sur les traductions départementales d'un certain nombre de dossiers qui émergent actuellement au niveau national : avenir de l'école maternelle, existence des RASED, accompagnement éducatif, temps de travail des enseignants, EPEP...

Nous n'accepterons pas que notre département soit un laboratoire de la casse du service public d'éducation !